



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



## **48<sup>e</sup> CONSEIL DIRECTEUR**

### **60<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL**

*Washington, D.C., E-U, du 29 septembre au 3 octobre 2008*

---

*Point 4.12 de l'ordre du jour provisoire*

CD48/16, Add. II (Fr.)  
30 septembre 2008  
ORIGINAL : ANGLAIS

### **TABLE RONDE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SON IMPACT SUR LA SANTÉ PUBLIQUE : UNE PERSPECTIVE RÉGIONALE**

#### **RAPPORT FINAL**

#### **Changement climatique et santé**

1. Depuis plusieurs années, le Conseil directeur de l'OPS a inclus une table ronde comme point de l'ordre du jour se rapportant au thème retenu pour la Journée mondiale de la santé (JMS) pour cette année. Cette Journée est célébrée chaque année le 7 avril, date qui marque la création de l'Organisation mondiale de la santé et offre l'occasion d'attirer l'attention à travers le monde sur un sujet d'importance majeure pour la santé dans le monde. « Protéger la santé du changement climatique » a été le thème choisi en 2008 pour la Journée mondiale de la santé et une table ronde sur ce sujet a été organisée en septembre 2008 à l'occasion de la tenue du 48<sup>e</sup> Conseil directeur.

2. Selon la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC), on entend par «changements climatiques» des changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables »<sup>1</sup> Les Nations Unies (ONU) et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ont consacré énormément de temps à analyser la question du changement climatique et sont arrivés à la conclusion que les incidences des hausses de la température sur certains aspects de la santé humaine ont déjà été relevées; qu'on s'attend à ce que les incidences globales nettes des changements climatiques prévus sur la santé humaine soient négatives, spécialement dans les pays en développement, les petits États insulaires en développement et les communautés locales vulnérables qui sont le moins dotés de la capacité de se préparer et

---

<sup>1</sup> Article 1, paragraphe 2 de la Convention, ONU, 1992.

de s'adapter à de tels changements, et enfin que la vulnérabilité au changement climatique prévu pourrait affecter les conditions de santé de millions de personnes, en raison de l'accroissement de la malnutrition, des pertes de vies humaines, des maladies et des traumatismes dûs à des altérations atmosphériques extrêmes, du fardeau des maladies diarrhéiques, de la fréquence des maladies cardiorespiratoires et des changements dans la distribution de certaines maladies infectieuses transmises par vecteurs.

3. Dans la région des Amériques, on relève plusieurs domaines de préoccupation liés d'une part à une augmentation des altérations atmosphériques extrêmes, aux modifications subséquentes des systèmes d'approvisionnement alimentaire et de la sécurité nutritionnelle, aux changements des systèmes d'approvisionnement en eau potable, et d'autre part à l'accroissement de l'étendue et de la distribution des maladies transmises par vecteurs et à l'élévation du niveau de la mer. Les incidences du changement climatique sur les villes revêtiront une importance croissante et dans certains pays empireront par suite d'un processus rapide et mal planifié d'urbanisation.

4. Eu égard au ferme consensus enregistré à l'échelle mondiale parmi la communauté scientifique, à savoir que le réchauffement du système climatique est indéniable et affecte la santé humaine, en 2008, l'Assemblée mondiale de la santé a adopté la résolution WHA61.19 demandant entre autres au Directeur général « de consulter les Etats Membres pour la préparation d'un plan de travail visant à élargir le soutien technique de l'OMS en leur faveur afin qu'ils puissent évaluer et combattre les conséquences du changement climatique sur la santé et les systèmes de santé, y compris pour l'élaboration d'instruments et de méthodologies pratiques et de mécanismes facilitant l'échange d'informations et de meilleures pratiques ainsi que la coordination entre les Etats Membres, et de présenter un projet de plan de travail au Conseil exécutif à sa cent vingt-quatrième session. »

5. L'Organisation panaméricaine de la santé procède à l'élaboration d'un plan d'action qui s'inspire de l'Atelier régional sur le changement climatique et ses incidences sur la santé dans les Amériques qui s'est tenu au Brésil du 9 au 11 avril 2008. Il s'agit d'une série de consultations par pays et de profils régionaux de pays mis au point durant le mois de mars 2008. L'Objectif du Livre blanc sur le changement climatique et la santé publique consiste à *démontrer* que le changement climatique est un phénomène qui affecte de plus en plus la santé humaine, et à décrire un éventail *d'initiatives* qui s'avèrent indispensables pour protéger les personnes des incidences actuelles ou prévues du changement climatique en relation avec la santé.

6. Les buts visés par le plan proposé chercheraient à habiliter, à équiper et à renforcer la capacité des systèmes de santé aux échelons local et national pour protéger la santé humaine des risques liés au changement climatique, en veillant à ce que les préoccupations au sujet de la sécurité de la santé publique soient placées au cœur de la

réponse au changement climatique. Le plan sous référence devrait appuyer le développement et la mise en œuvre de stratégies d'adaptation aux échelons local, national et régional en vue de minimiser les incidences du changement climatique sur la santé et encourager l'adoption de mesures énergétiques propres à atténuer le changement climatique et à éviter d'autres incidences potentiellement désastreuses sur la santé..

7. Les objectifs stratégiques à atteindre peuvent être résumés sous les rubriques suivantes : Preuve, Sensibilisation, Ressources, Adaptation et Partenariats. De nombreuses initiatives sont requises pour faciliter l'atteinte de ces objectifs, dont la plupart doivent bénéficier de la participation d'autres secteurs.

8. L'OPS et l'OMS collaborent étroitement à l'étude de la question du changement climatique dans les Amériques et dans le monde, au titre d'un effort visant à accroître la sensibilisation aux conséquences de ce phénomène sur la santé, à évaluer les risques spécifiques pour les pays, à renforcer les systèmes de santé pour assurer une protection adéquate des risques découlant du climat, et à mettre en relief l'inclusion d'une perspective de la santé publique dans les prises de décisions concernant le changement climatique dans d'autres secteurs.

9. Les questions les plus pertinentes examinées durant les discussions des trois groupes participant à la table ronde figurent dans les points suivants :

- (a) Un grand nombre de pays de la région a pris part aux groupes de discussion. Selon le consensus atteint par ces pays, le changement climatique a déjà des incidences sur la santé, d'où la pertinence et l'opportunité pour les États Membres du Plan d'action régional proposé.
- (b) Des questions morales et éthiques ont été soulevées en relation avec le changement climatique, où les incidences les plus importantes sont enregistrées et des compensations sont recherchées. Des questions de justice environnementale et de droits de la personne signifient que des mesures d'atténuation et d'adaptation s'avèrent indispensables.
- (c) Les modèles de développement et d'économie suivis par certains pays de la région ne sont pas durables. L'absence de planification, le déboisement, le manque de gestion des déchets (y compris l'absence de recyclage), et le développement de l'infrastructure ont des incidences sur l'environnement, l'agriculture, le tourisme et la santé.
- (d) Les tendances actuelles de production et de consommation et le recours aux combustibles fossiles ont une incidence sur l'environnement et aggravent le changement climatique. Ce sont là les principales causes du problème. Cependant,

- étant donné que le changement climatique est un phénomène à long terme, les pays doivent agir pour atténuer le problème et allouer les ressources nécessaires. Le Plan d'action proposé se penche sur ces préoccupations.
- (e) La proposition d'Observatoire régional sur le changement climatique et la santé a été appuyée. Des recherches additionnelles, y compris les évaluations de vulnérabilité, devraient être menées là où l'information n'est pas disponible pour le moment. L'accent a été placé sur le fait que cet observatoire devrait inclure non seulement des informations, mais aussi des données provenant d'autres secteurs connexes en vue de disposer d'une évaluation globale et de promouvoir des actions préventives.
  - (f) Les programmes d'éducation et d'information visant différents groupes, devraient se focaliser sur la sensibilisation accrue du public et les initiatives que devraient prendre les individus en vue de minimiser leurs incidences sur l'environnement et sur les moyens qui peuvent être utilisés pour se protéger contre le changement climatique.
  - (g) Des stratégies écologiques vertes doivent être mises en œuvre à tous les échelons.
  - (h) L'OPS a besoin de travailler avec les pays à l'identification et la mobilisation des ressources requises pour l'adoption de mesures sur le changement climatique et la santé. Il a été suggéré de créer un fonds régional.
  - (i) Le Plan régional d'action proposé est très complet en ce qui concerne la liste d'initiatives et celles-ci ont besoin d'être transformées en plans nationaux d'action axés sur les priorités de chaque pays individuels et les besoins locaux en utilisant les profils sur le changement climatique et la santé. La proposition d'établissement de points focaux sur le changement climatique au sein des ministères de la santé a été appuyée. Les instruments mentionnés dans le Plan d'action proposé sont encore en cours d'élaboration.
  - (j) L'adaptation et la coopération intégrée au sein des ministères nationaux ainsi que dans les secteurs et programmes de l'OPS sont requises pour une réponse intégrale au Plan d'action proposé.
  - (k) Il est suggéré que des indicateurs soient mis au point pour une évaluation de l'atteinte de l'objectif énoncé dans le Plan d'action proposé.
  - (l) Des partenariats doivent être élargis et complétés pour pouvoir partager l'expertise et les expériences actuelles des pays. Les compétences qui font

actuellement défaut peuvent être acquises à travers l'établissement de ce type de partenariats.

- (m) Les présents mouvements de population favorisent la propagation de maladies dans des régions qui sont maintenant exposées à leur transmission. Les mouvements de population à grande échelle peuvent également être provoqués par le changement climatique.
- (n) Bien que les Plans nationaux d'action aient besoin d'être élaborés, certains volets du Plan régional d'action proposé pourraient être mis en œuvre immédiatement.

- - -